

Pourquoi le VCS ne répond-il pas à un message BRQ (H.323 RAS Bandwidth Request) provenant d'un voisin ?

Contenu

[Introduction](#)

[Pourquoi le VCS ne répond-il pas à un message BRQ \(H.323 RAS Bandwidth Request\) provenant d'un voisin ?](#)

[Informations connexes](#)

Introduction

Cet article concerne Cisco TelePresence Video Communication Server Expressway.

Q. Pourquoi le VCS ne répond-il pas à un message BRQ (H.323 RAS Bandwidth Request) provenant d'un voisin ?

A. Les BRQ H.323 informent les contrôleurs d'accès de la bande passante utilisée par un point d'extrémité pour un appel. Les files d'attente BRQ ne doivent être envoyées qu'à partir d'un point de terminaison au contrôleur d'accès auquel elles sont enregistrées (la file d'attente BRQ inclut un ID de point de terminaison attribué au point de terminaison par le processus d'enregistrement du contrôleur d'accès). Les files d'attente BRQ ne sont pas utilisées pour partager des informations de bande passante entre deux voisins.

Si vous disposez d'un système voisin du VCS et que vous souhaitez qu'il puisse fournir des informations de bande passante au VCS, ceci peut être réalisé de la manière suivante :

- (facultatif) dans les messages LRQ (bande passante 10240 = 1 Mbit/s)
- inclus dans les messages SETUP comme *débit de transfert d'informations* : dans la *fonction de support*. Le débit représente un multiplicateur de 64 kbits/s, par exemple, un débit de 136 équivaut à une bande passante de 8 704 kbits/s ($136*64$ kbits/s = 8 704 kbits/s)
- inclus dans la table de capacité *terminalCapabilitySet* et les éléments de capacité comme *maxBitRate*. NB : un maxBitRate de 5120 = 512 kbits/s

Informations connexes

- [Support et documentation techniques - Cisco Systems](#)